

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR PAR VISIOCONFERENCE DU 25 MARS 2022

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier-adjoint), Pierrick MERINO (Secrétaire-adjoint, en visio), Rémi BAUDOT, Nelly DEVILLE

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en format hybride ; Début de la réunion à 17h40.

1. Approbation définitive du CR du BD du 10 mars 2022

Le projet de compte-rendu est approuvé par le Bureau directeur à l'unanimité.

2. Suivi des actions

Le président, Jean-Philippe STEFANINI, fait part au Bureau directeur de la bonne réception des documents comptables demandés à la Ligue Centre-Val de Loire.

Après prise d'informations, il s'avère que le fonds de solidarité équipementier présenté lors du CA du 1^{er} février du CNOSF concerne uniquement les fédérations inscrites au programme des JOP de Paris 2024. Les autres fédérations n'ont qu'une offre préférentielle dans la gamme « team sport » du partenaire Le Coq Sportif ce qui ne présente pas d'intérêt pour la FFCO.

Les actions de communication ont donné lieu à des réunions pour expliciter les devis proposés. Suite à celles-ci, le Comité directeur, par vote numérique, a validé les propositions. L'urgence de la décision était liée au souhait d'inclure le calendrier des retransmissions dans le numéro de COmag qui était en bouclage.

Le budget pour la participation au Salon des Maires a été validé. En réponse à l'appel d'offre fait aux membres associés pour s'y associer, Cap Orientation a décliné la proposition en raison d'un manque de disponibilité, Frédéric Simonneau d'O2C est intéressé comme co-exposant.

La FFCO y aura donc un stand. Des actions de communication sont à développer en direction des collectivités territoriales et des supports à créer ou mettre à jour pour guider les collectivités vers la mise en place de PPO.

Après échange direct entre le Président et Corentin Roux à propos de son projet Accross-Norway, l'action de la fédération s'orientera vers un relais d'informations via les outils de communication fédéraux. Une réunion de travail avec notre chargée de communication sur le travail des prochains mois est prévue vendredi 1^{er} avril.

Une réunion sur le devenir du pôle espoir Fontainebleau sera organisée par la FFCO et sera ouverte aux clubs de la Ligue Ile-de-France et aux parents des jeunes intéressés le mercredi 11 mai en soirée.



3. Demande de membre associé

Nicolas Talon, Kapt (79), a fait une demande pour devenir membre associé avec comme activités l'animation et la cartographie. Le dossier fourni ne comprenant pas de document démontrant la détention d'un diplôme professionnel permettant l'animation contre rémunération ni de copie d'une carte professionnelle, le Bureau directeur valide la demande pour le moment uniquement sur la partie cartographie. Il lui sera demandé de fournir des éléments sur la nature de son diplôme et une copie de sa carte professionnelle.

4. CNOSF

L'Assemblée générale du CNOSF se tiendra le lundi 23 mai, et notamment l'élection de deux membres du Conseil d'administration au titre des fédérations non olympiques, multisports et affinitaires, scolaires et universitaires, membres associés. Le Bureau directeur valide à l'unanimité la présentation de la candidature de Dominique BRET.

Le Président a répondu pour la FFCO à une étude sur le modèle économique des fédérations. Il souhaite obtenir les résultats de cette étude in fine. De plus, la fédération souhaiterait bénéficier d'un accompagnement sur ce sujet.

La FFCO a été sollicitée par la fédération de Randonnée pédestre pour cosigner un appel pour un accès libre à la nature mêlant à la fois une protestation contre les pièges mis en place sur certains itinéraires et une demande de sécurisation vis-à-vis de la chasse. Ne souhaitant pas mettre au même niveau des actions délibérées visant des pratiquants et les actions de chasse, le Président n'a pas souhaité aller dans ce sens mais a donné son accord pour participer à un groupe de travail mis en place sous l'égide du CNOSF sur ce sujet. Ce groupe de travail tentera en outre d'élaborer une position commune aux sports de nature à l'intention de la mission sénatoriale de contrôle sur la sécurisation de la chasse.

Le Président et la Secrétaire générale ont participé à des réunions sur différents sujets dans le cadre de la consultation pour la contribution aux élections présidentielles. Le document final a été envoyé aux candidats et un grand oral s'est tenu avec trois d'entre eux (Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Fabien Roussel).

5. Demande de partenariat de la fédération turque

La fédération a été sollicitée pour être partie prenante du projet Erasmus plus, monté par la fédération turque de Course d'Orientation, sur la lutte contre les violences faites aux enfants. Il s'agirait de participer à quelques réunions avec les autres partenaires du projet (IOF, 2 ou 3 pays de l'Est) afin de partager les expériences. La FFCO possède déjà un certain nombre de documents (législatifs notamment) sur le sujet. Les commissions de la FFCO qui pourraient participer à ce sujet sont occupées par d'autres actions et n'ont pas la disponibilité nécessaire pour s'y investir. Le Président répondra donc par la négative à cette sollicitation.

6. Points divers

- Nelly Deville, membre du Bureau directeur et responsable de la commission Pratiques Sportives, est désignée pour représenter la fédération lors de la remise des récompenses du championnat de France de CO à VTT les 2 et 3 avril à Choisy au Bac dans l'Oise.
- L'IOF a mis en place un espace centralisé pour les dons en vue de soutenir les athlètes Ukrainiens ainsi qu'une plateforme bénévolat pour l'accueil de réfugiés. Elle sollicite les fédérations pour un support financier. La FFCO va diffuser ce lien et l'information aux clubs et aux licenciés.
 - Par ailleurs, le Bureau directeur décide, à l'unanimité, d'un don de 1 700€ (correspondant à un trentième du budget Haut Niveau compétitions seniors) pour aider les athlètes ukrainiens.
 - Le Bureau directeur a également décidé d'accorder la gratuité de la part fédérale de la licence à tous les réfugiés Ukrainiens pour 2022.
- Le Président est invité à un diner dans les locaux de la MAIF, le 3 mai, pour un temps d'échanges autour des activités sportives.





- La fédération a reçu un courrier le 22 mars du Président du club Albe Orientation l'interrogeant sur la possibilité d'exercer une mission de directeur de course avec une licence « dirigeant » et sur les risques pris dans une telle situation. Une réponse, s'appuyant sur l'article 20 du Règlement intérieur lui a été faite le 23 mars lui indiquant que la licence « dirigeant » ne permet pas d'exercer la fonction de directeur de course et que si la responsabilité civile est couverte par l'assurance de la fédération sa responsabilité pénale tout comme celle de son club pourrait être engagée en cas d'accident sur la base du délit de mise en danger de la vie d'autrui. C'est donc avec surprise que la fédération a découvert le 25 mars une demande du cabinet de la Ministre en charge des sports sur le sujet. Il se trouve en effet que cette personne avait cru bon d'alerter la ministre par courriel dès le 14 mars avant même de poser sa question à la fédération et de disposer de la réponse. Copie de la réponse de la fédération a été transmise au Ministère.
- Le Président sollicite le Bureau directeur pour engager une réflexion sur le besoin de mettre en place un support logistique de la DTN. Le DTN souhaiterait pouvoir faire appel à davantage de temps de prestataires. Le DTN précise que le support logistique seul ne serait pas un gain suffisant ni souhaitable car nécessiterait trop de temps de coordination, mais qu'une délégation complète logistique et technique sur des actions HN serait préférable pour venir en soutien de la préparation multipliée des seniors du fait de la réforme des championnats IOF (sprint urbain et forêt). Le DTN est également en attente de l'évaluation engagée par la direction des sports concernant la ventilation des CTS, avant d'envisager une refonte de l'organisation actuelle.

Fin de la réunion à 19h15.

Le Président Jean-Philippe STEFANINI La Secrétaire Générale Dominique BRET

